

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU COMITÉ DU SIEL-TE

Séance du 11 DECEMBRE 2023

Nombre de membres du Comité :

En Exercice : 354
Présents : 165
Pouvoirs : 31
Votants : 196

L'an deux mille vingt-trois,
Le onze décembre,
à dix-sept heures,
se sont réunis à Montrond les Bains, Espace "Les Forézielles", les membres du Comité du SIEL-TE Loire sous la Présidence de Madame Marie-Christine THIVANT, Présidente du SIEL-TE Loire, dûment convoqués le cinq décembre deux-mille vingt-trois.

OBJET

2023_12_11_07C Durées d'amortissement biens mobiliers et immobiliers

Votes Pour : 458

Vote Contre : 0

Abstention : 0

Présents :

M. VERICEL Luc, Mme THIVANT Marie-Christine, M. FORCHEZ François, M. SOUTRENON Bernard, M. GOUBY Thierry, M. HENRIOT Patrick, M. BAS Christian, M. BONADA Henri, M. SIMONE Pierre, M. BENIER Gabriel, M. GUILLOT Lucien, M. CHOUVELLON Jean-Louis, M. SALHI Rodney, M. NOTIN Vital, M. LAPALLUS Marc, M. DUMAS Serge, M. ROSSETTI Alain, M. PICARD Didier, M. PERACHE Gilles, ROZET Romaric, Mme ARANEO Christine, M. DUCROT Jean-Claude, M. BRIAS Bernard, M. DUBOUIS Jean, M. CHEVALIER Dominique, M. ROLLET Julien, M. LEGRAND Michel, M. BRUNEL Didier, M. CHARBONNIER Jean-Louis, M. JAMBIN Aymeric, M. COSTON Pascal, M. POMMIER Gabriel, M. THEVENET Michel, M. GARCIA Rolland, M. THIEVENT Guy, M. DUCHE Julien, M. BUSSEY Michel, M. VACHERON Christophe, M. VACHEZ Christian, M. SEON Joel, M. DARMET Robert, M. CIRUSSE PHILIPPE, M. VIVERT ARMAND, M. SOUBEYRAND Daniel, M. COFFY Marc, M. CHIRAT Alain, M. POIRON Jean-Pierre, Mme BOYER Laurence, M. GIRARD Pascal, M. OJARDIAS Marc, M. PINEL Henri, M. MAILLAVIN Pierre, M. THOLOT Alain, M. DURILLON Gérard, M. BORDET Gérard, M. LAVAL David, Mme GUILLOT Jacqueline, M. DEMONCHY Jean-Maxence, Mme DOSSON Florence, M. MURE Jean-Jacques, M. MOLETTE Marc, M. CHATRE Philippe, M. PICARD Christian, M. DERORY André, M. JUSSELME Jean Paul, M. JOLY Patrick, M. DEMURGER Jean-François, M. BOLERY Alain, M. MAILLARD Bruno, M. FAVIER Daniel, M. CHETAIL Jean-François, M. VANET Patrick, M. COUTANSON Bernard, M. CHATAGNON Philippe, M. MARDEUIL

Jean-Luc, M. PONCET Jean-Marc, M. VIGNAL Jean-Claude, M. FEY René, M. PERRONNET Gilles, M. SONNTAG Jean-Jacques, M. BEYSSAC Jean-Marc, M. BERNAT Georges, M. BAROU Gérard, M. GANDILHON Michel, M. CILLUFO Jean-Pierre, M. TISSOT Jean-Paul, Mme CHAUVE PATRICIA, M. PRUD'HOMME Daniel, M. BAROU JACKY, M. ROZANSKI Sigismond, M. ALBERT Hans, M. CHAUX Michel, M. LOUAT Roger, M. DEMMELBAUER Patrick, M. COLOMBAT Christophe, M. LIMOUSIN Alain, M. PERRIN Patrick, M. BLANC Yves, M. RAULT Serge, M. THIMONIER Jean-Paul, M. JACQUEMOT Philippe, M. DE OLIVEIRA Frédéric, M. PETERSEN Yannick, Mme PARDON Nicole, M. PERSIGNY Jean-Luc, M. RAVACHOL Jean-Luc, M. CASSULO Christian, Mme THOMAS Lara, M. CHAUX Mickael, M. MATRAY Jean-Luc, Mme ROUX Lorraine, M. GRECO Gilles, M. CHORAIN Jean François, M. CLAIRET Christian, M. LAMURE Christophe, M. MONTET Alain, M. MEUNIER Patrick, M. BOREL Olivier, M. FAURE Jean-Yves, M. DUBOIS Jacques, M. CHOULAT Paul, M. MURAT René, M. MOLLARD Christian, M. NOAILLY René, Mme GARNIER Ghislaine, M. SABOT Jacky, M. DESHAYES Sébastien, Mme LEBLANC Florence, M. BRUYERE René, M. PIERSON Jean-Paul, M. BONNICI Vincent, M. MOULARD Stéphane, Mme JOURDY Adèle, M. AVRIL Serge, M. BEAU HENRI, M. PEUILLON Marcel, Mme MAKAREINIS Marie-José, M. YAHIAOUI Kamel, M. BLANC JEAN PAUL, M. BUCCO Jean-Pierre, M. BOUDOT Patrick, Mme SENDRA Valérie, M. FOURNEL Patrick, Mme TREMOULHEAC Estelle, M. DONNARS Jean, M. BERTHET Frédéric, M. GAUTHIER Alain, Mme MEYRIEUX Camille, M. PEREZ Gérard, M. RODRIGUE MARC, M. POINT Jean, M. D'HUISSSEL Sylvain, Mme AUDIN-VERNET Françoise, M. MEILLER Laurent, M. DE STEFANO Hervé, M. REGEFFE Robert, M. SIMON Gilles, Mme MONTET Agnès, M. BONNEFOND Vincent, Mme VERNIERE Yvette, M. BARRIER Jean-Alain, Mme BRUN-JARRY Christiane, M. PERCET SERGE, M. LAURENSON Nicolas, M. CHAVANNE Marc

Formant la majorité des membres en exercice

Pouvoirs :

- Mandant : M. CHEVET Alain
- Mandataire : M. VERICEL Luc

- Mandant : Mme HALVICK Valérie
- Mandataire : M. FORCHEZ François

- Mandant : M. CHARDON Michel
- Mandataire : M. SOUTRENON Bernard

- Mandant : M. HEYRAUD Stéphane
- Mandataire : M. SOUTRENON Bernard

- Mandant : M. JAVELLE Hervé
- Mandataire : Mme THIVANT Marie-Christine

- Mandant : M. PODEVIN Daniel
- Mandataire : M. GOUBY Thierry

- Mandant : M. RICHARD Christophe
- Mandataire : M. HENRIOT Patrick

- Mandant : M. CHASSAGNE Jean-Paul
- Mandataire : M. BAS Christian

- Mandant : M. HURET Jean-Claude
- Mandataire : M. HENRIOT Patrick

- Mandant : M. BILLARD James
- Mandataire : M. BONADA Henri

- Mandant : M. CORRE Daniel
- Mandataire : M. BONADA Henri

- Mandant : M. BERLIVET Eric
- Mandataire : Mme THIVANT Marie-Christine

- Mandant : Mme BONJOUR Sylvie
- Mandataire : M. SIMONE Pierre

- Mandant : M. ROCHETTE Thomas
- Mandataire : M. BENIER Gabriel

- Mandant : Mme MOUNIER Céline
- Mandataire : M. GUILLOT Lucien

- Mandant : M. PONCET Pascal
- Mandataire : M. CHOUVELLON Jean-Louis

- Mandant : M. TACHET Frédéric
- Mandataire : M. SALHI Rodney

- Mandant : M. CHENAUD FABRICE
- Mandataire : M. LAPALLUS Marc

- Mandant : M. CANUT Louis
- Mandataire : M. DUMAS Serge

- Mandant : Mme DUFOUR Liliane
- Mandataire : Mme THIVANT Marie-Christine

- Mandant : M. LAURENT Christian
- Mandataire : M. ROSSETTI Alain

- Mandant : M. DUSSUD Bruno
- Mandataire : M. PICARD Didier

- Mandant : M. DOMBEY Bruno
- Mandataire : Mme THIVANT Marie-Christine

- Mandant : M. JANDOT Marc
- Mandataire : M. PERACHE Gilles

- Mandant : M. PERRIER Grégory

- Mandataire : M. SIMONE Pierre
- Mandant : M. FAUCHET Martial
- Mandataire : M. SIMONE Pierre
- Mandant : M. LEFRANC Jean-Louis
- Mandataire : M. FEY René
- Mandant : M. CAZORLA Dominique
- Mandataire : M. CHAUX Michel
- Mandant : M. DUMONT François
- Mandataire : M. BONADA Henri
- Mandant : M. LACROIX Jérémie
- Mandataire : M. LAPALLUS Marc
- Mandant : Mme COTTE Sylvie
- Mandataire : M. PERACHE Gilles

Absents :

M. GAGNAIRE Christian, M. MOREL Celestin, M. BOURDIER de BEAUREGARD Dominique, M. MARRET Pierre Julien, Mme CHRISTIN LAFOND Simone, M. TRICHARD Jacques, M. DARDOULLIER Sylvain, M. BRUNON LAURENT, M. ALLOIN Christian, M. BRIBI Madjid, M. BOUDARD GILLES, Mme BESSON FAYOLLE Corinne, M. CHARNEAU Samson, Mme JACQUET Delphine, Mme CHAVE Frédérique, M. GOUTTESOULARD Teddy, M. TROTTET JEREMIE, M. JOUSSERAND Emilien, M. BOULOT-TULOUP Dominique, M. BARCET Gilles, M. SENECLAUZE Jean-Paul, M. CHOUVELLON Olivier, M. SANUDO Patrice, M. TAMET Marcel, M. VERICEL Pierre, Mme REYNAUD Séverine, Mme DARFEUILLE Marianne, M. CHABRY Julien, M. LYON Christophe, M. DUBOST Jean-Christophe, M. GERVAIS Christian, M. BUTAUD Jean-Charles, M. MASSON Robert, M. GIROUD Pierre, M. POYET Stéphane, M. MOURAGNE Mathieu, M. CHALAND Christophe, M. MAILLET Geoffroy, M. GIRAUDET Olivier, M. RIBBA Michel, M. VASSAL Julien, M. MONTAGNE Jean-Philippe, M. BONNEVAL Marc, Mme DUGELET ISABELLE, M. CHOMIER Yves, M. BLACHON Jean-Paul, M. FROSSARD Jean-Paul, BENIERE Henri, M. DUGELET Patrick, Mme BOUFFARON Kinnie, Mme PERRIN Sylvie, M. RAPHAEL Stéphane, M. BOUCHET Pascal, M. LUMIA Michel, M. CHERIET Farid, M. VILLARD Xavier, Mme FOURNEL Béatrice, M. MOULIN Jean-Yves, M. GRANGER Pascal, M. DOITRAND Raphael, M. VILLE Noël, M. PERAT Jean-Claude, M. DUBOST Daniel, Mme PERRIN GÉRALDINE, M. MATRAT Martine, M. DUBOEUF Aymeric, M. DEGOUT Julien, M. RIVIERE Cedric, Mme SEGUIN Christiane, M. PLACE Bernard, M. CHERBLAND Henri, M. MOUILLER Catherine, M. SHIMITZ Jean-Marc, M. GAINETDINOFF Sylvain, M. LICTEVOUT François-Xavier, M. LASSAIGNE Pascal, Mme CHARLES Cindy, M. BLANCHARD Jacques, M. ROLLAND Nicolas, M.

LAVAL JEAN-LUC, M. BROSSE Jean-Marc, M. BRET Richard, M. NONY Roger, M. DEGOUTTE Vincent, M. BRUN Jean-Jacques, M. FLACHER Annick, M. BLANCHON Christian, M. MOULIN Raphaël, M. MARNAT Jean-Jacques, M. BLANC Philippe, M. DELORME Mathieu, M. LARGERON Olivier, M. ISNARD Michel, M. DEBATISSE Denis, Mme FRERY MARIE, Mme CHOUVIER Evelyne, M. BOUCHET Jean-Luc, M. KER Daniel, Mme POYET Geneviève, M. PRAST Lionel, M. GOUTAGNY Olivier, M. TISSOT Jean-Claude, M. SOUCHON Marcel, M. FOUILLOUX Gilles, Mme SIRGUEY Laure, A DESIGNER A DESIGNER, M. PALIARD Rambert, M. SANIAL Roger, M. GEAY Walter, M. PELLEGRIN Jacques, M. ROCHE André, M. DUMAS Jean-Marc, M. VERMEERSCH André, M. GARNIER Julien, M. LE GRIS Sébastien, M. DUPUY Jean-Paul, M. PEDRINI Patrick, M. REY Nicolas, M. COCAGNE David, M. PONCET Christophe, Mme PERONNEAU-LANDRY Céline, M. TROUILLER Franck, M. PATURAL Christian, M. BRANCATO Joseph, M. PEYRAT Pascal, M. CHARRONDIERE Franck, M. DELORME Daniel, M. ROLLAND Yann, M. BRUYAS Claude, M. CHAVANY Nicolas, M. CORCY Stéphane, M. LASSAIGNE Sébastien, M. BOISSET Jacques, Mme BERTHON Corinne, M. MORETON RAPHAEL, M. JURY Marc, M. VITURAT Raymond, M. CAPITAN Jean-Paul, Mme GASDON Christine, Mme FAYOLLE Sylvie, M. PONCET Didier, M. DEY Frédéric, M. VALLAS Robert, M. REY André, M. LACROIX ERIC, M. MORIER Yves, M. Jacques LAFFONT, M. VIOLANTE Roger, M. CHARGUEROS Nicolas, M. FRANCOIS Luc, M. CHAMBE Denis, M. THIZY Gilles, M. SARDAT Jean-Marc, Mme FAYOLLE Sylvie, M. MICHALET Thierry, M. GROSDENIS Henri

Le secrétariat a été assuré par : Monsieur Thierry GOUBY

Madame la Présidente expose :

VU l'article L 2321-2 du Code général des collectivités territoriales qui rend obligatoire l'amortissement des immobilisations pour certaines catégories de collectivités ;

VU l'article R. 2321-1 du Code général des collectivités territoriales qui fixe les règles applicables aux amortissements des communes et EPCI ;

VU les délibérations Comité syndical du 28 janvier 2011 et du 27 septembre 2019 portant choix de la durée d'amortissement des immobilisations amortissables ;

CONSIDERANT que l'amortissement des immobilisations est calculé selon la méthode du prorata temporis, de manière linéaire, pour les biens acquis à compter du 1^{er} janvier 2024, à l'exclusion des biens de faible valeur ;

CONSIDERANT qu'afin de faciliter la gestion des biens amortissables de faible valeur, il paraît utile que ceux dont la valeur est inférieure à 1 000 euros HT fassent l'objet d'un aménagement de la règle du prorata temporis et soient amortis en une annuité au 1^{er} janvier de l'année suivant la mise en service du bien ;

CONSIDERANT que les délibérations du 28 janvier 2011 et du 27 septembre 2019 portant choix de la durée d'amortissement des immobilisations amortissables doivent être rapportées ;

La durée d'amortissement des biens renouvelables acquis à compter du 1^{er} janvier 2024 est fixée comme suit :

PROCEDURE	Catégories de biens amorties	Durée
Amortissement obligatoire	Seuil d'amortissement à 100% :	
	Frais d'études non suivies de réalisation	5 ans
	Logiciels	5 ans
	Voitures	5 ans
	Camions et véhicules industriels	10 ans
	Mobilier	10 ans
	Matériel de bureau électrique ou électronique	5 ans
	Matériel informatique	5 ans
	Matériels classiques	10 ans
	Coffre-fort	30 ans
	Installations et appareils de chauffage	15 ans
	Appareils de levage -ascenseurs	30 ans
	Equipements de garages et ateliers	12 ans
	Equipements de cuisine	12 ans
	Installation d'infrastructures de charge à l'usage de véhicules électriques ou hybrides rechargeables	10 ans
	Installation de la voirie	30 ans
	Autres agencements et aménagements de terrains	30 ans
	Matériel télégestion	Durée de la convention d'installation
	Bâtiments légers, abris	15 ans
	Agencements et aménagements de bâtiments, installations électriques et téléphoniques	15 ans
Constructions sur sol d'autrui	Sur la durée du bail à construction	
Immeubles de rapport	30 ans	

Subventions d'investissement transférées en fonctionnement (biens amortissables)	Les subventions d'équipement transférables reçues contribuant au financement des immobilisations amortissables seront reprises en fonctionnement selon la durée d'amortissement du bien ou de l'installation.	
Subventions d'équipement versées	Les subventions d'équipement versées finançant des biens mobiliers	5 ans
	Les subventions d'équipement versées finançant biens immobiliers	30 ans
	Les subventions d'équipement ayant un intérêt national	40 ans
Charges à étaler	Nature	Durée
	Frais d'acquisition sur immeubles (droits de mutation, frais d'actes commis.)	5 ans
	Fonds de concours aux organismes publics	10 ans
	Subvention pour équipement de tiers	5 ans
	Frais d'émission des emprunts obligataires ou indemnité de récupération de dette	durée de l'emprunt
	Autres charges différées ou à étaler (charges exceptionnelles diverses)	5 ans

Après en avoir délibéré, le Comité du SIEL-Territoire d'Energie Loire, à l'unanimité / la majorité :

APPROUVE les durées d'amortissement des biens mobiliers et immobiliers (hors bâtiments) renouvelables tel que présenté ;

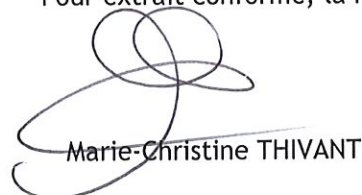
APPROUVE la création d'un seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an, ledit seuil étant fixé à 1 000 €.

DECIDE que les délibérations antérieures relatives aux durées d'amortissement sont rapportées ;

AUTORISE Madame la Présidente à signer toutes pièces à intervenir relatives à ce dossier.

Fait et délibéré en séance
Le 11 décembre 2023
Ont signé au registre tous les membres présents

Pour extrait conforme, la Présidente



Marie-Christine THIVANT

Publiée le

Madame la Présidente certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif de LYON dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat.